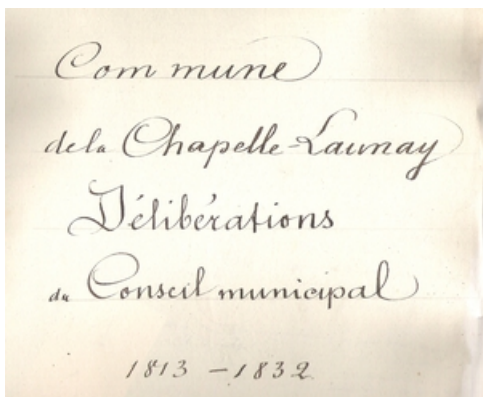
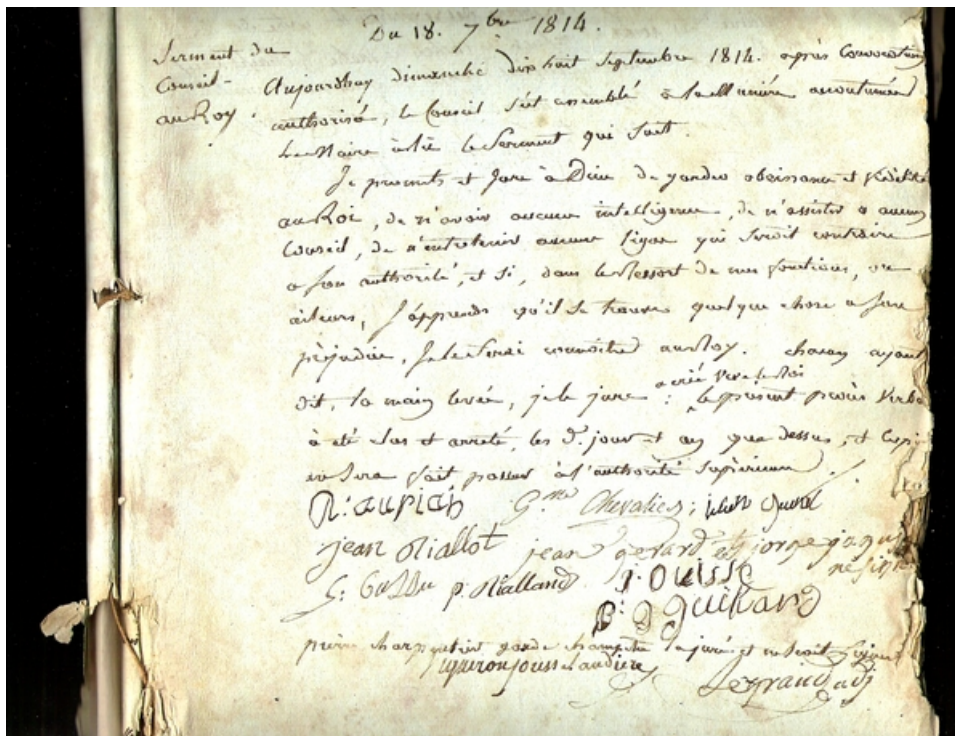


Serment du Conseil au Roi 1814



Aujourd'hui dimanche dix huit septembre 1814 après convocation autorisée, le conseil s'est rassemblé à la manière accoutumée. Le maire a lu le serment qui suit.

"Je promets et jure à Dieu de garder obéissance et fidélité au Roi, de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue qui serait contraire à son autorité, et si, dans le ressort de mes fonctions, ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose à leur préjudice, je le ferai savoir aussitôt au Roy."

Chacun ayant dit, la main levée, je le jure, a crié Vive le Roi.

Le présent procès verbal a été lu et arrêté, les mêmes jour et an que cy dessus, et sera fait passer à l'autorité supérieure".